

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
04.13.31.04.27

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SYLVIA BARTHÉLÉMY**

**OBJET : Aide départementale aux contrats de ville (ADCV)  
1ere répartition - Exercice 2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique en faveur des quartiers prioritaires et territoires de veille du département, le Conseil départemental est sollicité pour l'attribution de subventions retenues au titre des contrats de ville.

Ce rapport propose une première répartition de l'aide départementale aux contrats de ville pour 2020.

Ces propositions représentent un montant global de 155 000 €  
Elles concernent 29 dossiers déposés par 20 associations œuvrant sur les communes d'Aix-en-Provence, Arles, Aubagne, Marignane, Marseille, Martigues, Port-de-Bouc et Salon-de-Provence.

Ces associations ont répondu aux appels à projets partenariaux des nouveaux contrats de ville des Conseils de Territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, des communautés d'agglomération de Terre de Provence et d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL